

BILAN D'ACTIVITE OMACAP 2021

Observatoire des maladies caprines et amélioration sanitaire des troupeaux caprins

Avec le soutien financier de :



Objectifs généraux et fonctionnement de l'OMACAP

L'OMACAP assure une **surveillance épidémiologique** visant à identifier les maladies caprines prioritaires pour filière caprine, dans l'objectif de promouvoir et orienter la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la recherche, de la lutte ou du transfert.

De façon opérationnelle, l'OMACAP anime des travaux visant à **renforcer les moyens d'action** au regard de deux grandes thématiques :

- **Dépistage et gestion des maladies contagieuses prioritaires** (mycoplasmoses, paratuberculose, CAEV, fièvre Q, lymphadénite caséreuse, tumeurs nasales...)
- **Maîtrise de la pathologie courante des jeunes** (renouvellement et engraissement) et prévention des **antibiorésistances**

Par ailleurs, l'OMACAP participe à la conception et l'interprétation de différents travaux portant sur la santé et le bien-être des caprins en apportant une vision globale sur la pathologie caprine et sur les besoins de la filière. Un des objectifs est de **faciliter la coordination et les synergies** entre les différents programmes. L'OMACAP apporte également ses moyens propres et un réseau d'acteurs spécialisés de la filière caprine pour la mise en œuvre de certains travaux.

Le programme OMACAP est animé par la FRGDS Nouvelle-Aquitaine, porté par le BRILAC dans le cadre du cluster REXCAP et financé par l'ANICAP et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire :

<u>I. Surveillance des dominantes sanitaires et des dangers émergents</u>	Page 3
<u>I.1. Suivi des dominantes sanitaires</u>	Page 3
<u>I.2. Enquête Mortalité</u>	Page 3
<u>II. Santé des adultes : risques liés aux achat d'animaux et gestion des maladies contagieuses dans les élevage infectés</u>	Page 4
<u>II.1 Démarche globale de dépistage et gestion</u>	Page 4
<u>II.2. Mycoplasmoses</u> : essai d'assainissement par dépistage des caprins excréteurs	Page 5
<u>II.3. SEROCAPTANK</u> (suite) : dépistage du CAEV et de la lymphadénite caséuse sur lait de tank	Page 6
<u>II.4 Microcoque de Morel</u> (1 ^{ère} étape) : enquête téléphonique	Page 8
<u>II.5. Tumeurs nasales enzootiques</u> : enquête en abattoir	Page 8
<u>III. Santé des jeunes et antibiorésistances</u>	Page 9
<u>III.1. Thermisation du colostrum</u> : valorisation enquête	Page 9
<u>III.2. Coccidiose</u> : valorisation enquête web et suivi d'élevages	Page 10
<u>III.3 Autres projets</u>	Page 10
<u>IV. Communication et Coordination</u>	Page 11

I. Surveillance des dominantes sanitaires et des dangers émergents

I.1. Bilans sanitaires / 15 jours

Développement d'une application web pour automatiser la saisie et le traitement des données

Le développement d'une application web vise à faciliter la saisie et le traitement des bilans sanitaires, et ainsi permettre la mobilisation d'un réseau plus large de vétérinaires, dans l'objectif notamment d'identifier les problématiques sanitaires associées à de nouvelles régions et typologies d'élevages caprins.

La mobilisation d'un développeur informatique full-stack a permis de répondre au cahier des charges défini par l'OMACAP, à la fois sur les besoins de développement du formulaire de saisie, de la gestion de la base de données et de la mise en forme graphique des résultats. L'outil est actuellement en cours d'évaluation avec des vétérinaires praticiens et sera opérationnel dès début 2022 pour un déploiement dans le bassin caprin de l'ouest de la France auprès du réseau de vétérinaires participant déjà au dispositif, et surtout avec des vétérinaires identifiés dans de nouvelles régions.

I.2. Mortalité des chèvres / 20 jours

Valorisation des résultats de l'enquête et des outils développés

La mortalité des chèvres adultes a fait l'objet de plusieurs enquêtes de l'OMACAP, dans un premier pour valider l'utilisation des données de l'équarrissage, puis pour évaluer les niveaux de mortalité pour différentes régions et typologies d'élevages avec le réseau des fermes de référence, et enfin pour identifier les principales causes de mortalité des chèvres et les leviers pour maîtriser cette mortalité.

Les résultats de ces travaux et les méthodes d'intervention en élevage développées à l'occasion des enquêtes animées par l'OMACAP ont été valorisées notamment à travers une plaquette sur les moyens de prévention de la mortalité des chèvres, à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

Un module Access a par ailleurs été développé pour mettre en forme graphiquement les données d'équarrissage pour leur valorisation dans le cadre de bilans sanitaires ou audits d'élevages. Une procédure est par ailleurs proposée aux GDS pour extraire et mettre en forme les données nécessaires à l'édition des bilans.

L'OMACAP a également répondu aux sollicitations de références sur la mortalité des chèvres dans le cadre d'actions de conseils en élevage, et de façon générale pour évaluer la situation de la filière caprine.

✓ [Annexe 1](#) : Plaquette « Moyens de prévention de la mortalité des chèvres » (version provisoire)

Les informations produites par les différents dispositifs d'épidémiosurveillance sont régulièrement valorisées dans le cadre des échanges avec les acteurs de la filière sur les principaux enjeux sanitaires et les besoins de développement (cf. action III). Elles le sont également par le biais d'articles et de formations.

✓ [Annexe 2](#) : Article « Les principales pathologies en élevages caprins » Paysan Nantais

✓ [Annexe 3](#) : Diaporama « Panorama des pathologies caprines » présenté aux vétérinaires lors de la semaine caprine organisée par l'Ecole Nationale Vétérinaire ONIRIS

II. Santé des adultes : risques liés aux achats d'animaux et gestion des maladies contagieuses dans les élevages infectés

II.1. Approche globale de la prévention des risques liés aux achats / 30 jours

Appui à la mise en place par les GDS de statuts sanitaires pour limiter la diffusion des maladies lors de mouvements de reproducteurs et pour améliorer le conseil aux élevages infectés.

L'OMACAP a animé ou participé à différents groupes de travail pour développer et diffuser de nouveaux outils de dépistage et de lutte contre les principales maladies contagieuses (CAEV, mycoplasmoses, paratuberculose, fièvre Q et chlamydie, microcoque de Morel et lymphadénite caséuse, tumeurs nasales ...). La diffusion s'appuie notamment sur le réseau des GDS avec les commissions caprines structurées au niveau national, et au niveau régional (AURA, PdL, NA, Centre, Bretagne, Corse). Un temps important est consacré à un appui aux échelons départementaux pour la mise en œuvre concrète des actions, tenant compte du contexte de chacun en termes de typologie d'élevages et d'enjeux, mais aussi de moyens financiers et techniques disponibles. En complément des documents, l'OMACAP apporte des conseils pour préciser certains aspects techniques ou logistiques et ainsi faciliter et améliorer l'efficacité des actions.

L'OMACAP répond également aux demandes individuelles quotidiennes émanant des éleveurs et/ou de leurs conseillers vétérinaires ou techniciens, en tentant autant que possible d'impliquer les GDS pour leur permettre de diffuser ces outils auprès d'un plus grand nombre d'éleveurs.

Par ailleurs, la diffusion des outils repose sur un ensemble de communications orales et écrites, notamment dans le cadre de réunions mobilisant un large réseau d'acteurs de la filière caprine et plus particulièrement les représentants professionnels (cf. axe 4 : Coordination/Communication).

Le travail relatif à la paratuberculose est intégré à l'approche globale et présenté ci-dessous, cette maladie ne faisant pas l'objet d'une action spécifique en 2021. Les autres documents produits dans le cadre de l'approche globale sont listés dans les autres parties du rapport d'activité.

Paratuberculose

Au sein de l'approche globale, un temps significatif a été consacré à la paratuberculose, cette maladie faisant régulièrement l'objet de demandes d'informations.

Dans le cadre de la FRGDS Nouvelle-Aquitaine, les échanges ont permis de développer et diffuser une boîte à outils des différents moyens disponibles pour dépister et gérer la paratuberculose caprine. Ces outils ont été plus largement diffusés au niveau national, et présentés en conseil d'administration de GDS pour l'élaboration d'une stratégie collective.

En complément de cette boîte à outils, les travaux ont notamment porté à l'échelle de l'ex-région Poitou-Charentes sur le développement d'une action commune de dépistage de la paratuberculose à partir de grands mélanges de fèces. Les résultats obtenus par l'OMACAP en collaboration avec l'ENV Toulouse (2017) et l'Anses Niort (2020) confortaient l'intérêt de cette méthode. Le faible coût et la facilité de mise en œuvre de ce dépistage doit permettre d'atteindre les éleveurs qui n'avaient jusque-là pas bénéficié de l'audit vétérinaire développé par l'OMACAP et organisé par les GDS. Cet outil cible par ailleurs les éleveurs déjà engagés dans un plan de vaccination et ayant réussi à maîtriser l'impact clinique de la maladie, l'objectif étant de mesurer la pression infectieuse de paratuberculose et ainsi le risque de récurrence clinique en cas d'arrêt de la vaccination. Enfin, cet outil ouvre des perspectives pour qualifier les troupeaux présentant un risque faible d'être infecté par la paratuberculose.

Le développement d'un outil de dépistage ELISA sur lait de tank par l'Anses a par ailleurs été appuyé par l'OMACAP, notamment pour la définition des objectifs attendus de cet outil avec les GDS, et pour l'organisation pratique d'une étude programmée en 2022.

- ✓ [Annexe 4](#) : Document Boîte à outils paratuberculose
- ✓ [Annexe 5](#) : Diaporama Boîte à outils paratuberculose (FRGDS NA)
- ✓ [Annexe 6](#) : Diaporama élaboration d'une stratégie contre la paratuberculose (GDS 44)
- ✓ [Annexe 7](#) : Action dépistage Paratuberculose sur grands mélange de fèces (GDS PC)

II.2 Mycoplasmes : essai assainissement par dépistage des caprins excréteurs / 25 jours

Cette étude est pilotée par Qualyse et réalisée en partenariat avec le GDS 79, le GTV 79 et l'Anses-Lyon. Les analyses sont financées par le Conseil départemental des Deux-Sèvres et la région Nouvelle-Aquitaine. L'OMACAP est impliqué dans la conception de l'étude, la réalisation des prélèvements et la collecte et l'analyse des données.

La première étape consistait à caractériser les profils d'excrétion sur laits de tank des élevages des Deux-Sèvres présentant au moins un résultat positif à l'occasion des dépistages réalisés 3 fois par an depuis 2018. Le choix des élevages a été effectué collectivement en ciblant les élevages sans signes cliniques et présentant un profil de positivité du lait de tank intermittente et de faible intensité. Ce profil pourrait s'expliquer par la présence d'un faible nombre de caprins excréteurs, à l'image de ce qui peut être observé dans les troupeaux ovins infectés depuis plusieurs années par *M. agalactiae*, une des 4 espèces de mycoplasmes présentes chez les caprins. Des informations complémentaires ont été recherchées concernant les élevages ciblés pour s'assurer de la faisabilité de la prise d'échantillons (effectifs de chèvres, proportion des caprins taris, système de traite et organisation de l'élevage...) et du suivi du troupeau (adhésion au contrôle laitier, suivi vétérinaire...). Au final, une vingtaine d'élevages ont été identifiés et ont fait l'objet d'analyses de laits de tank pour confirmer la présence de mycoplasmes avant d'engager des prélèvements individuels de laits sur l'ensemble des caprins. Les investigations n'ont pu être réalisées que dans un élevage présentant un résultat négatif à ce dernier dépistage. Les analyses individuelles des laits de l'ensemble des chèvres en lactation (147) n'ont pas permis de mettre en évidence de caprins excréteurs.

Ce constat est rassurant dans le sens où il ne met pas en évidence de défaut de sensibilité du dépistage sur lait de tank. Il peut s'expliquer par l'intermittence de l'excrétion chez les animaux infectés, et impose d'avoir un suivi plus régulier sur lait de tank pour pouvoir mieux cibler le moment de réalisation des analyses individuelles. Les investigations qui seront menées en 2022 cibleront uniquement des élevages présentant une excrétion récente de mycoplasmes. Les contraintes majeures posées par la prise d'échantillons de laits individuels incitent également à reconsidérer la possibilité d'utiliser les laits prélevés dans le cadre du contrôle de performance, malgré le risque de contamination inter-échantillons. De même, la nécessité d'écarter les premiers jets pour ce type d'analyses, par PCR, ne s'impose pas autant que pour des analyses classiques par bactériologie.

Communications relatives aux mycoplasmoses :

- ✓ [Annexe 8](#) : Diaporama présenté lors d'une formation destinée aux éleveurs et organisée avec Conseil Elevage Deux-Sèvres, le 8 avril 2021
- ✓ [Annexe 9](#) : Article « Les mycoplasmoses caprines » diffusé par la presse agricole en Nouvelle-Aquitaine

II.3 Enquête SEROCAPTANK : CAEV et Lymphadénite caséuse / 20 jours

Les travaux menés en 2021 ont consisté à vérifier les hypothèses élaborées en 2020 à partir des analyses de laits de tank, notamment en analysant le statut sérologique d'un échantillon de caprins dans les élevages représentant les différents types de résultats obtenus sur laits de tank et différents contextes.

Six élevages ont ainsi fait l'objet d'une visite d'élevage visant à évaluer la séroprévalence (50 prises de sang représentant les différents millésimes), la situation clinique de ces animaux (présence d'abcès et de gros genoux) et les pratiques d'élevage pouvant influencer la diffusion et l'expression des maladies. Ces résultats ont été compilés avec les résultats de 6 élevages pratiquant l'élevage des chevrettes sous les mères (étude CABRIMAM / Anses) et pour lesquels l'évaluation de la situation clinique était renforcée (observation, palpation et mesure des diamètres des carpes et des métacarpes pour l'ensemble des primipares et la moitié des multipares). Les analyses de laits de tank ont par ailleurs été répétées à différents stades de lactation pour évaluer la stabilité des résultats.

Interprétation des résultats d'analyses de laits de tank :

CAEV : La capacité de détection n'a pas pu être définie précisément, mais elle apparaît suffisante pour repérer des élevages potentiellement indemnes. Un dépistage exhaustif du troupeau reste nécessaire pour engager une démarche de qualification, en raison de la présence dans certains élevages d'une faible proportion de caprins séropositifs. L'analyse régulière des laits de tank pourrait également représenter un outil complémentaire au dépistage sur sérums pour la surveillance des troupeaux indemnes et le maintien de leur qualification.

Pour les élevages infectés, l'outil permet de distinguer les élevages faiblement infectés (séroprévalence inférieure à 50%), mais pas de distinguer les élevages modérément ou fortement infectés (saturation du test à partir de 50 à 80%) et qui représentent la grande majorité des élevages. Son utilisation est donc intéressante pour confirmer la présence du CAEV dans un élevage, ou pour suivre l'évolution de la situation des élevages présentant une séroprévalence faible, mais pas pour mesurer des évolutions modérées de la séroprévalence à l'échelle d'un troupeau.

Lymphadénite caséuse (*Corynebacterium pseudotuberculosis*) : Le test sur lait de tank pourrait apporter un élément supplémentaire pour attester d'un risque faible de présence de lymphadénite caséuse dans un troupeau. Les résultats doivent être consolidés, mais les analyses individuelles n'ont révélé aucun caprin séropositif pour un élevage dont le résultat sur lait de tank était inférieur au seuil de positivité. Par ailleurs, la bactériologie réalisée sur un abcès prélevé dans un autre élevage présentant un résultat favorable sur lait de tank a permis de mettre en évidence un germe pyogène non contagieux. Plusieurs points de vigilance sont cependant notés. La répétition des analyses de laits de tank pour deux élevages initialement négatifs, à une période où seules les lactations longues étaient productives, a permis de repérer la présence de l'infection lorsque l'ensemble du troupeau était en lactation. Par ailleurs, la présence de microcoque de Morel, autre germe responsable d'abcès contagieux, ne peut pas être investiguée par l'analyse du lait de tank.

L'interprétation quantitative du résultat apparaît à ce stade peu pertinente, bien que la séroprévalence et la prévalence des abcès aient été confirmées faibles dans un élevage présentant un résultat sur lait de tank légèrement supérieur au seuil de positivité identifié. Les autres élevages ont tous présenté des séroprévalences supérieures à 50%. Les bactériologies réalisées sur abcès ont permis de confirmer la présence de *C. pseudotuberculosis*.

Au-delà de l'interprétation des résultats d'analyses de laits de tank, cette étude a apporté des éléments descriptifs précis sur la situation clinique et sérologique des troupeaux caprins de l'Ouest de la France pour ces 2 maladies, ainsi que des éléments utiles à l'élaboration de recommandations de gestion dans différents contextes. Concernant le CAEV, les recommandations doivent être adaptées non seulement à la situation clinique et sérologique, mais aussi à l'historique du troupeau, à l'évolution des pratiques d'élevage, aux objectifs de production et aux moyens disponibles dans chaque élevage. Dans le cas des élevages souhaitant démarrer l'allaitement des chevrettes sous les mères, en particulier dans le cadre de l'évolution du cahier des charges en production biologique, une méthode d'évaluation du risque CAEV a été proposée, notamment lors d'un webinaire organisé par la FRAB NA le 15 décembre. L'objectif était avant tout d'alerter sur la très probable aggravation des symptômes dans les élevages déjà impactés cliniquement par le CAEV.

Le 2^{ème} volet de l'étude SEROCAPTANK (WP2) a été initié en 2021 (bilan en 2022) et ciblait 70 élevages participant aux accouplements programmés en Nouvelle-Aquitaine (financement régional). Le rôle de l'OMACAP est d'appuyer techniquement les partenaires impliqués : Capgènes pour la collecte des données et sérums, le LILCO pour la collecte des laits de tank et l'analyse des échantillons et l'IDELE pour l'analyse technico-économique. Cette étude représente une opportunité pour les GDS de la région de mieux connaître la situation des principaux élevages vendeurs de reproducteurs. Elle a également permis de faire le point avec les conseils d'administration des GDS sur les actions pouvant être proposées dans chaque département pour l'ensembles des élevages, notamment en matière de dépistage sur lait de tank et de qualification pour le CAEV.

Le déploiement du dépistage CAEV sur lait de tank a par ailleurs été proposé aux GDS des autres régions et mis en œuvre dans 2 premiers départements (Corse, Indre). Une validation par le laboratoire de référence est attendue pour permettre la promotion par GDS France de cette méthode et une utilisation plus large. Le développement de témoins est en cours pour améliorer la précision de l'interprétation des résultats et permettre une utilisation par de nouveaux laboratoires.

Autres travaux relatifs au CAEV :

L'OMACAP a maintenu sa contribution au groupe d'experts AFSE diligenté par GDS France pour développer un référentiel de qualification des élevages indemnes de CAEV ([lien vers le site GDS France](#)) et le développement d'un protocole d'assainissement des élevages infectés. Les 4 journées de réunions consacrées à ce groupe de travail en 2021 (26/01 - 02/03 - 15/10 - 16/12) portaient en particulier sur ce 2^{ème} objectif et le protocole d'assainissement sera publié en 2022. L'OMACAP a pu apporter son expertise, acquise notamment par le biais d'études portant sur le CAEV (thermisation, SEROCAPTANK).

- ✓ [Annexe 10](#) : Mémoire de thèse vétérinaire Félicie Gauthier (école nationale vétérinaire ONIRIS)
- ✓ [Annexe 11](#) : Diaporama et résumé de l'étude SEROCAPTANK (volet CAEV) présentés à la journée UMT-PSR du 14 octobre 2021 (sur [Idele.fr](#))
- ✓ [Annexe 12](#) : Diaporama SEROCAPTANK (volet CAEV) présenté à la commission caprine de GDS France le 9 décembre 2021 et en commission sanitaire caprine Grand-Ouest le 31 août 2021
- ✓ [Annexe 13](#) : Diaporama SEROCAPTANK WP2 du 2 juillet 2021 avec Capgènes, FRGDS NA et LILCO
- ✓ [Annexe 14](#) : Diaporama CAEV présenté lors de conférences CAPRINOV les 24/25 novembre 2021
- ✓ [Annexe 15](#) : Questionnaire d'enquête CAEV et Lymphadénite caséuse
- ✓ [Annexe 16](#) : Modèle de rapport restitué aux éleveurs ayant participé à l'étude SEROCAPTANK
- ✓ [Annexe 17](#) : Fiche « Diagnostic et Gestion du CAEV »
- ✓ [Annexe 18](#) : Fiche « Diagnostic et Gestion de la lymphadénite caséuse »

II.4 Microcoque de Morel : enquête téléphonique / 10 jours

La première phase de l'enquête a permis d'évaluer la proportion d'élevages confirmés ou fortement suspects d'être infectés par le microcoque de Morel dans 2 départements (24 et 79) par le biais d'une enquête téléphonique réalisée auprès de 51 et 75 élevages choisis au hasard à partir des listes fournies par les GDS. Environ 15% des élevages seraient concernés par la maladie, mais peu d'entre eux ont confirmé le diagnostic par des analyses en laboratoire.

La grande majorité des éleveurs ne distingue pas le microcoque de Morel de la lymphadénite caséuse, qui est quant à elle présente dans plus de 90% des élevages, ce qui limite fortement la prise en compte du risque d'introduire le microcoque lors d'achats d'animaux.

Les répercussions dans les élevages présumés infectés sont relativement variables selon les élevages et selon les années, ce qui dans certains cas pourrait s'expliquer par les mesures de gestion mises en œuvre. L'étude sera poursuivie en 2022 pour consolider la description épidémiologique-clinique de la maladie et pour identifier les moyens de lutte les plus efficaces.

- ✓ [Annexe 19](#) : Diaporama présenté à la commission sanitaire caprine Grand-Ouest le 31 août 2021
- ✓ [Annexe 20](#) : Comptes rendus des enquêtes auprès des cas suspects ou confirmés infectés

II.5 Tumeurs nasales enzootiques : enquête en abattoir / 10 jours

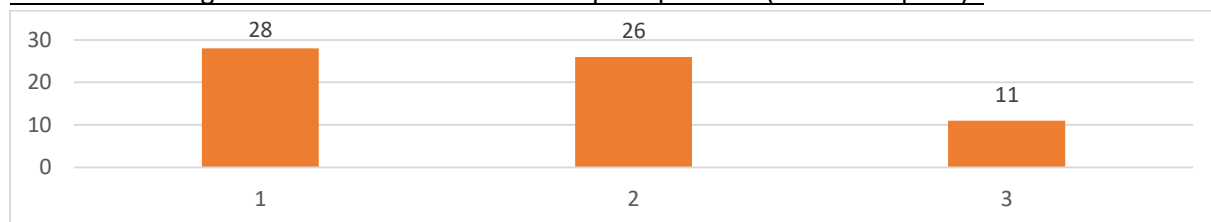
Des formes graves de tumeurs nasales ont été identifiées dans 1 à 2% des élevages caprins en Poitou-Charentes d'après le dispositif de valorisation des bilans sanitaires de l'OMACAP, et des cas sont régulièrement recensés sur l'ensemble du territoire par l'équipe [PR2T](#) de l'unité [IVPC INRAE](#) de Lyon. Ces cancers de l'épithélium nasal sont des maladies mortelles, transmissibles, induites par le rétrovirus ENTV (Enzootic Nasal Tumor Virus). Des formes asymptomatiques de l'infection pourraient par ailleurs être présentes dans les élevages. Une enquête en abattoir a ainsi été programmée pour évaluer la proportion d'élevages infectés par le virus ENTV et caractériser les souches virales isolées.

L'étude a été réalisée en collaboration avec l'abattoir de Lusignan, l'objectif étant de faciliter le lien avec les négociants, salariés de l'abattoir, pour informer l'ensemble des éleveurs dont les caprins pouvaient faire l'objet d'analyses (courrier diffusé la veille des visites lors du ramassage des caprins en élevages). Les coordonnées des élevages ont ensuite été transmises afin d'ultérieurement contacter les éleveurs détenteurs de caprins porteurs du virus ENTV et évaluer la situation clinique et la prévalence de l'infection (programme 2022).

Le plan d'échantillonnage prévoyait des prélèvements sur 1 à 3 caprins par élevage, de façon à assurer un dépistage pour un nombre suffisant d'élevages et pouvoir estimer la prévalence de l'infection. Le choix de tester un nombre limité d'animaux par élevage ne permet théoriquement pas de repérer la présence de virus dans les troupeaux présentant un faible taux d'infection. Cependant, l'étude précédemment réalisée en abattoir sur la paratuberculose avait permis de mettre en évidence cette maladie dans 44% d'élevages, malgré un faible nombre de caprins testés par élevage. Des écouvillons nasaux ont été réalisés sur 118 caprins provenant de 65 élevages à l'occasion de 3 sessions de prélèvements.

Les écouvillons ont été réalisés à partir des têtes des caprins abattus, après un tri permettant de respecter le plan d'échantillonnage prévu, et en ne conservant que les prélèvements pour lesquels les risques de contamination avant prélèvement étaient limités. Les échantillons ont été envoyés à l'équipe INRA PR2T de Lyon. Les ADN et ARN totaux ont été extraits des prélèvements pour la détection par PCR d'un fragment du génome viral d'ENTV. La nature des souches virales sera analysée ultérieurement par séquençage pour établir la diversité génétique des souches circulantes. L'analyse des séquences sera par ailleurs nécessaire pour conclure sur la proportion d'élevages infectés, en contrôlant le risque de contamination inter-échantillons en abattoir.

Nombre d'élevages en fonction du nombre de caprins prélevés (de 1 à 3 caprins) :



Nombre de caprins par département (15 départements) :

Département	17	18	23	24	26	31	32	45	46	49	58	79	82	85	86
Nombre caprins	9	9	1	1	1	1	2	6	10	4	2	32	8	21	10

[Annexe 21](#) : Courrier d'information transmis aux éleveurs

II. Santé des jeunes et prévention des antibiorésistances

III.1. Valorisation de l'enquête Thermisation / 5 jours

Les résultats de l'enquête réalisée en 2020 ont été communiqués par le biais d'articles de presse et web. La méthode d'évaluation des thermiseurs a également été diffusée directement auprès de conseillers d'élevages (ECEL, GDS, vétérinaires...). Ces ont également été valorisés dans le cadre du groupe de travail AFSE chargé de l'élaboration de recommandations pour le contrôle du CAEV dans les troupeaux infectés. Par ailleurs, la promotion de la thermisation avec un matériel adapté est envisagée grâce à la recherche de subventions dans le cadre de programmes visant à renforcer la biosécurité en élevages.

L'évaluation de différents types de thermiseurs doit être maintenue pour répondre aux différentes contraintes rencontrées, notamment l'intérêt de thermiser des volumes importants de colostrums ou laits, ou l'éloignement des élevages par rapport aux sites de fabrication des thermiseurs.

✓ [Annexe 22](#) : Article « Contrôler son thermiseur avant les mises-bas » diffusé par la presse agricole en Nouvelle-Aquitaine (et sur le [portail Santé des chèvres](#))

III.2. Enquête Coccidiose / 5 jours

L'OMACAP a participé à l'encadrement d'une thèse vétérinaire visant à recenser et évaluer les pratiques médicales et sanitaires de gestion de la coccidiose. La première étape de recensement reposait notamment sur un questionnaire web diffusé en 2020 et valorisé en 2021. L'échantillon d'élevages ayant répondu au questionnaire (144 élevages / 35 départements) était représentatif des différentes typologies présentes en France. Plusieurs leviers d'amélioration des pratiques ont été identifiés, en particulier la fréquence des sous-dosages d'anticoccidiens, et le faible recours aux coproscopies pour piloter les traitements préventifs. Le suivi de 11 élevages en 2022 a par ailleurs permis de mettre en avant l'intérêt des coproscopies pour conforter l'absence de traitement dans les élevages ayant cette stratégie, ou pour mieux surveiller les périodes à risque dans les élevages confrontés à des cas cliniques, la diagnose des espèces coccidiennes étant souvent utile en complément du comptage des ookystes dans les fèces.

- ✓ [Annexe 23](#) : Résumé et présentation des premiers résultats de l'enquête COCCIVRETTE lors de la journée UMT-PSR et OMACAP du 14 octobre 2021 (sur idele.fr)
- ✓ [Annexe 24](#) : Mémoire de thèse vétérinaire Daphné Hamed : « Enquête sur la gestion de coccidiose de la chevrette en France »

III.3. Autres projets / 10 jours

L'OMACAP a maintenu sa participation à différents groupes de travail intervenant sur la santé des jeunes, notamment pour la rédaction d'un guide de l'élevage des chevrettes avec le groupe d'alimentation caprine (publication prévue en 2022) et d'une brochure sur les bâtiments caprins ([lien sur Idele.fr](#)). L'OMACAP a également participé à la conception d'une étude sur la pathologie respiratoire des chevrettes (projet [CABRIRESPI](#)) et à la valorisation d'une étude des pratiques d'élevage des chevrettes sous les mères (projet [CABRIMAM](#)), points notamment discutés dans le cadre de la commission sanitaire caprine Grand-Ouest.

- ✓ [Annexe 25](#) : Diaporama « Réussir ses chevrettes » présenté lors d'une formation destinée aux éleveurs et organisée par le GDS de la Manche

Hors programme OMACAP financé par l'ANICAP et la région Nouvelle-Aquitaine, l'OMACAP a co-animé un programme ECO-ANTIBIO visant à évaluer la situation des ateliers d'engraissement des chevreaux en France.

IV. Coordination-Communication / 20 jours

Le travail de coordination de l'OMACAP consiste notamment à partager les travaux initiés par l'OMACAP et ceux de différents organismes intervenant sur la santé des caprins. Les documents correspondant aux actions pré-listées sont répertoriés dans chaque partie.

- Animation de la 7^{ème} édition de la **journée UMT-PSR & OMACAP**, tenue sous forme de webinaire le 14 octobre 2021 : [lien sur Idele.fr](#) vers l'ensemble des diaporamas et résumés des interventions (thèmes : CAEV, fièvre Q, STEC, Coccidiose, phytothérapie et morphologie mammaire), dont une intervention de l'OMACAP sur SEROCAPTANK (cf. action II.3), et une autre présentant un [tour d'horizon](#) du programme OMACAP 2021.
- Animation de 3 réunions de la **commission sanitaire caprine Grand-Ouest** portant sur les travaux de l'OMACAP et des partenaires régionaux : [11 janvier 2021](#) / [04 mai 2021](#) / [31 août 2021](#)).
- Animation du **comité de suivi OMACAP** le 8 décembre 2021 : [diaporama](#) et [compte-rendu](#)
- Animation d'une réunion du **comité technique REXCAP/BRILAC** du 4 mars 2021, construite avec l'OMACAP et l'UMT-PSR et introduite par un [état des lieux sanitaire et des enjeux](#) en filière caprine en Grand-Ouest, suivi de 10 présentations de projets de R&D en santé des caprins : [lien sur Terredeschèvres.fr](#) pour accéder à l'ensemble des présentations.
- Participation à la réunion du 22 juin 2021 du **comité de liaison sanitaire** piloté par ANICAP et GDS France ([résumé](#) et [diaporama](#) du programme OMACAP 2021) et en amont de la réunion, appui à l'identification des enjeux sanitaires et au recensement des actions de R&D.
- Participation aux réunions du **comité caprin des Pays de la Loire** du 25 mai et du 04 octobre 2021, dont une présentation par l'OMACAP d'un état des lieux sanitaires. Ces réunions ont été préparées avec la FRGDS PdL et l'OMACAP a également participé à la construction de l'atelier sanitaire de la journée technique du 23 septembre 2021 animée par les GDS 44 et 49 et la rédaction d'un article paru dans la presse agricole régionale.
- Animation de la **commission caprine FRGDS Nouvelle-Aquitaine** et appui aux **commissions caprines des fédérations régionales des GDS et de GDS France**. Cet appui portait sur une approche globale des pathologies caprines avec la promotion des mesures de biosécurité, notamment lors d'introduction d'animaux (cf. action II.1), et plus spécifiquement sur la paratuberculose (cf. action II.1) et le CAEV (cf. action II.3). Il a également consisté à la préparation de formations éleveurs infirmier avec les GDS 24 et 79.
- Participation au **groupe de travail du projet DEPABIOS** le 8 novembre et 14 décembre 2021
- Animation lors du **salon Caprinov** les 24 et 25 novembre 2021 d'un stand sanitaire partagé entre FRGDS NA, QUALYSE et GTV79 et intervention lors de conférences sur le CAEV (cf. action II.3) et d'ateliers sur paratuberculose et fièvre Q ([poster](#)).

Fréquentation [Portail Santé Chèvres](#) (mise à jour de la maquette)

